

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2024**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2024**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 15



## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de  
Association québécoise d'aviron Inc.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association québécoise d'aviron Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

*Conclusion*

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association québécoise d'aviron Inc. au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



CPA auditeur

---

**Robert Junior Houde, CPA auditeur**

Anjou  
Le 14 juin 2024

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC.

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 3

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Subventions		
Soutien au développement de l'excellence	116 116 \$	162 147 \$
Soutien aux fédérations sportives du Québec	81 502	78 114
Soutien aux événements sportifs	9 500	-
Rowing Canada Aviron - Nextgen	40 000	50 356
Jeux du Canada	135	22 653
Institut national du sport du Québec	15 250	11 452
Subvention du gouvernement du Canada - CUEC	(20 000)	20 000
Autofinancement		
Opérations régulières	38 059	63 580
Revenus de dons - Placements sports et loisirs	10 500	31 368
Appariement - Placements sports et loisirs	91 631	55 116
Gain (Perte) sur placements temporaires	15 396	(5 221)
	<hr/>	<hr/>
	398 089	489 565
<b>Charges</b>		
Fonctionnement général		
Frais d'administration et déplacement	127 883	91 842
Conférences, rencontres et séminaires	7 209	12 705
Coordination et formation	58 447	75 982
Services professionnels	16 448	23 986
Frais de bureau et communication	4 036	8 619
Mauvaises créances	1 342	2 250
Frais d'affiliations et de cotisations	5 057	3 071
Assurances	8 977	6 664
Intérêts sur les dettes à long terme	17 954	2 351
Intérêts et frais bancaires	3 462	3 642
Régates	7 815	(739)
Programme Fonds Sports Québec	-	3 608
Financement Camp des Maitres 2023	6 824	-
Soutien au développement de l'excellence		
Coordination des programmes	123 234	120 492
Entraînement des athlètes	17 858	32 876
Compétitions	25 283	15 131
Perte sur cession d'immobilisations	8 433	-
Amortissement	25 404	14 521
	<hr/>	<hr/>
	465 666	417 001
<b>(Insuffisance) excédent des produits sur les charges</b>	<hr/>	<hr/>
	(67 577) \$	72 564 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC.****ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Page 4

	<b>Fonds général</b>	<b>Fonds des maîtres</b>	<b>Fonds des immobilisations</b>	<b>2024 Total</b>	<b>2023 Total</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	70 180 \$	216 717 \$	107 797 \$	394 694 \$	322 130 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	114 515	7 414	(189 506)	(67 577)	72 564
Transferts interfonds (acquisitions et dispositions d'immobilisations)	(231 261)	-	231 261	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(46 566) \$</b>	<b>224 131 \$</b>	<b>149 552 \$</b>	<b>327 117 \$</b>	<b>394 694 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC.

## BILAN

AU 31 MARS 2024

Page 5

	2024	2023
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	30 910 \$	109 954 \$
Placements temporaire (note 3)	195 930	180 534
Débiteurs (note 4)	185 969	140 848
Portion court terme des prêts à terme	7 172	8 405
	419 981	439 741
Prêts à terme (note 5)	-	2 500
Immobilisations corporelles (note 6)	313 654	107 797
	733 635 \$	550 038 \$
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Avance bancaire (note 7)	24 519 \$	13 540 \$
Créditeurs (note 8)	39 252	19 690
Apports reportés (note 9)	60 088	57 073
Portion à court terme des dettes à long terme (note 10)	34 255	40 000
Portion à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	37 309	11 083
	195 423	141 386
Dettes à long terme (note 10)	141 368	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	69 727	13 958
	406 518	155 344
<b>Actifs nets</b> (note 12)		
Fonds général	(46 566)	70 180
Fonds des maîtres	224 131	216 717
Fonds des immobilisations	149 552	107 797
	327 117	394 694
	733 635 \$	550 038 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil d'Administrateur, approuvé par,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'AVIRON INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Page 6

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(67 577) \$	72 564 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	25 404	14 521
(Gain) Perte sur placements temporaires	(15 396)	5 221
(Gain) Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	8 433	-
	(49 136)	92 306
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 15)	(25 559)	(32 752)
	(74 695)	59 554
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(339 694)	(4 985)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	100 000	-
Encaissement des prêts à terme	3 733	3 037
	(235 961)	(1 948)
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette de l'avance bancaire	10 979	(7 959)
Variation des apports reportés	3 015	(51 295)
Emprunts à long terme	306 080	-
Remboursement de la dette à long terme	(88 462)	(31 756)
	231 612	(91 010)
<b>Diminution de l'encaisse</b>	(79 044)	(33 404)
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	109 954	143 358
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	30 910 \$	109 954 \$
<b>Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
Encaisse	30 910 \$	109 954 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### Comptabilité par fonds

Le FONDS GÉNÉRAL comprend les activités administratives de l'organisme et présente les subventions de fonctionnement affectées et toutes les ressources non autrement affectées.

Le FONDS DES MAÎTRES pour le développement de l'aviron au Québec est un héritage du Comité organisateur – Montréal Aviron 2001. Le fonds a pour but d'aider au développement de l'aviron principalement au niveau de l'initiation et de la récréation, en soutenant la création de clubs et d'écoles d'aviron, ainsi que de favoriser la tenue d'événements majeurs et des activités de maîtres à l'aviron. Le fonds est géré par un comité permanent qui établit la politique d'utilisation des ressources dans une vision à long terme.

Le FONDS DES IMMOBILISATIONS présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations. Le profit net (perte nette) de la vente d'immobilisations est transféré au fonds d'administration général par le biais de transferts interfonds.

### Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### Commandite en nature

Au cours de l'exercice, aucune commandite en nature importante n'a été reçue. Si de telles commandites étaient reçues, elles seraient inscrites aux résultats.

### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre de bénévoles ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

### Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés à la valeur marchande.

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Période
Équipement sportif	Amortissement linéaire	10 ans
Équipement sportif loué en vertu de contrats de location-acquisition	Amortissement linéaire	10 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %

### Instruments financiers

#### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements temporaires qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des prêts à terme. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des avances bancaires, des créditeurs, des apports reportés et des dettes à long terme.

#### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires.

## 2. Statuts et objectif de l'organisme

L'organisme a été incorporé le 16 février 1981 en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec. Il reçoit des subventions et autres revenus et canalise les efforts des membres afin d'organiser des activités et, généralement, de promouvoir les meilleurs intérêts de l'aviron au Québec.

L'organisme n'est pas un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, mais étant un organisme sans but lucratif, il n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu fédéral et provincial.

**3. Placements temporaire**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Fonds mutuels (coût: 171 490 \$)	195 930 \$	180 534 \$

**4. Débiteurs**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Subventions	111 124 \$	35 450 \$
Placements sports et loisirs	37 260	82 774
Comptes clients	7 083	7 457
Taxes à la consommation	30 502	15 167
	<b>185 969 \$</b>	<b>140 848 \$</b>

**5. Prêts à terme**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Club d'Alma, sans intérêt, remboursable en un dernier versement de 1 538 \$ en janvier 2025	1 538 \$	1 538 \$
Club de Terrebonne, sans intérêt, remboursable en un versement de 2 500 \$ en août 2024 et un versement de 1 234 \$ en janvier 2025	3 734	7 467
Club de l'Université de Montréal, sans intérêt, remboursable en un dernier versement de 1 900 \$ en août 2024	1 900	1 900
	7 172	10 905
Portion à court terme	7 172	8 405
	<b>- \$</b>	<b>2 500 \$</b>

Les encaissements à recevoir au cours du prochain exercice sont estimés aux montants suivants :

2025	7 172 \$
------	----------

**6. Immobilisations corporelles**

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement sportif	137 146 \$	20 234 \$	116 912 \$	70 988 \$
Équipement sportif loué en vertu de contrats de location-acquisition	153 513	13 581	139 932	36 809
Matériel roulant	66 835	10 025	56 810	-
	357 494 \$	43 840 \$	313 654 \$	107 797 \$

**7. Avance bancaire**

L'avance bancaire, d'un montant autorisé de 25 000 \$, porte intérêt au taux de 11,95%, n'est pas garantie et est renouvelable annuellement.

**8. Créditeurs**

	2024	2023
Créditeurs et frais courus	28 249 \$	4 576 \$
Salaires à payer	11 003	15 114
	39 252 \$	19 690 \$

**9. Apports reportés**

	Solde au début	Apports	Utilisation	Solde à la fin
<b>Programmes</b>				
Soutien au développement de l'excellence	51 438 \$	118 766 \$	116 116 \$	54 088 \$
Conseil des jeux du Canada	135	-	135	-
Programme de soutien aux événements sportifs	5 500	10 000	9 500	6 000
	57 073 \$	128 766 \$	125 751 \$	60 088 \$

**10. Dettes à long terme**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Prêt Covid 19, portant intérêts au taux de 5%, remboursable au plus tard le 31 décembre 2026, sans la remise d'une subvention de 20 000 \$	60 000 \$	40 000 \$
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 1 128 \$, incluant les intérêts au taux de 9,99%, échéant en septembre 2029, garanti par un véhicule d'une valeur comptable nette de 56 809 \$	57 066	-
Emprunts, sous forme de financements Accord D, d'un montant autorisé total de 90 000 \$, remboursables par versements mensuels de 1 665 \$, de 260 \$ et de 638 \$, incluant les intérêts au taux de 9,10%, 11,35% et de 10,35%, échéant en août 2025, en juin 2027 et en février 2028	58 557	-
	<u>175 623</u>	<u>40 000</u>
Portion à court terme	34 255	40 000
	<u>141 368 \$</u>	<u>- \$</u>

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	34 255 \$
2026	24 826
2027	79 475
2028	18 324
2029	12 211
Autres	6 532
	<u>175 623 \$</u>

**11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition**

	2024	2023
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêts au taux de 10,5%, remboursables par versements mensuels de 1 099 \$ incluant les intérêts et échéant en avril 2025, garanti par de l'équipements sportif d'une valeur comptable nette de 32 478 \$	13 958 \$	25 041 \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêts au taux de 10,4%, remboursables par versements mensuels de 2 790 \$ incluant les intérêts et échéant en juillet 2027, garanti par de l'équipements sportif d'une valeur comptable nette de 107 454 \$.	93 078	-
	107 036	25 041
Obligations découlant de contrats de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	37 309	11 083
	69 727 \$	13 958 \$
Les paiements minimums futurs exigibles sur au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :		
2025		46 670 \$
2026		35 166
2027		33 483
2028		10 135
		125 454
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles		18 418
		107 036 \$

**12. Actif Net**

	Fonds général	Fonds des maîtres	Fonds des immobilisations	Total
Affectation d'origine interne	- \$	- \$	149 552 \$	149 552 \$
Affectation d'origine externe	-	224 131	-	224 131
Placements Sports et loisirs (note 13)	112 740	-	-	112 740
Non grevé d'affectation	(159 306)	-	-	(159 306)
	(46 566) \$	224 131 \$	149 552 \$	327 117 \$

**13. Placements sports et loisirs****2024****Produits**

Revenus de dons	10 500 \$	31 368 \$
Revenus d'appariement	86 370	52 631
Revenus d'intérêts	5 261	2 485

	102 131	86 484
--	---------	--------

**Dépenses**

Fonctionnement général	-	(67 317)
Acquisitions d'équipements	(88 918)	-

	(88 918)	(67 317)
--	----------	----------

	13 213 \$	19 167 \$
--	-----------	-----------

Actif net au début	99 527 \$	80 360 \$
--------------------	-----------	-----------

Actif net à la fin	112 740 \$	99 527 \$
--------------------	------------	-----------

**14. Sommes assujetties à des restrictions**

L'organisme reçoit une subvention d'opération du M.E.E.S. À ce titre elle s'engage à respecter les normes administratives et budgétaires inhérentes au soutien financier des organismes provinciaux de sport.

De plus, il reçoit, une subvention dans le cadre du programme de soutien au développement de l'excellence, qui doit être appliquée à la réalisation de programmes spécifiquement identifiés.

L'organisme cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placements sports et loisirs ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal et Desjardins gestion de patrimoine. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme, car la propriété et la gestion ont été cédées à Fondation Grand Montréal et Desjardins gestion de patrimoine pour une période minimale de 10 ans. La juste valeur marchande des sommes cédées, au 31 mars 2024, s'élève à 127 370 \$.

Il a recueilli un total de 10 500 \$ (31 368 \$ en 2023) en dons admissibles au Programme Placements sports et loisirs, lui donnant droit à un appariement de 86 370 \$ (52 631 \$ en 2023).

**15. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Débiteurs	(45 121) \$	(39 451) \$
Créditeurs	19 562	6 699
	<b>(25 559) \$</b>	<b>(32 752) \$</b>

**16. Instruments financiers****Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de son avance bancaire, de ses dettes à long terme et de ses créditeurs..

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

## 16. Instruments financiers (suite)

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux prêts à terme.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients.

La plupart des débiteurs de l'organisme œuvrent dans le domaine du loisir toutefois aucun client unique n'est suffisamment important pour constituer un risque majeur.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'organisme est exposé à ce type de risque sur les avances bancaires et la dette à long terme.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements temporaires.

## 17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.